



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان الوطني للإحصائيات

CONFIDENTIEL

Visa Statistique n° 88 - 04

ENQUETE NATIONALE SUR LES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Décret législatif (94-01) du 15 Janvier 1994 portant sur la loi statistique, garantit le secret statistique et rend obligatoire la réponse. Cette loi prescrit que les données fournies ne seront en aucun cas utilisées à des fins de contrôle ou de répression économique. Les fonctionnaires appelés à les exploiter en exécution à leur tâches sont astreints au secret professionnel.

Année |__|__|__|__|

Trimestre de référence |__|

Secteur juridique |__|

Fixe Établissement |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Nom ou Raison sociale :
(Rajouter l'abréviation en usage)

Adresse :

Téléphone:

E-MAIL

Activité principale :

Effectif (Permanent) :

Observations du Chef d'Entreprise

Région ONS
Nom de l'enquêteur
Signature

.....

Visa et cachet de l'Entreprise

Office National des Statistiques

Avenue Mohammed BELKACEMI (ex ravin de la femme sauvage)-Bir Mourad Rais Alger
Fax : 0 21 77 78 60 Tél : 0 21 77 78 37 Site Web : <http://www.ons.dz> E-MAIL : Stat@ons.DZ

Pour tout renseignement complémentaire appelez :

Télé : 021 77 78 37

Fax :021 77 78 60

